
Newberry Library · Chicago

NOUVEAU PLAN
DU JOURNAL
DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Dont le produit est destiné à l'Education de pauvres Orphelins ;

par l'Abbé Grosier — paru en 1779.

DÉDIÉ

A Mgr. LE COMTE D'ARTOIS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ;

Avec Approbation & Privilege du Roi.

IL n'est pas surprenant que le titre de ce Journal n'ait pas été jusqu'ici rempli. Un homme de Lettres peut-il seul

traiter d'une maniere bien ſatisfaiſante tout ce que les Sciences, la Littérature & les Arts offrent d'utile & d'agréable? Le ſuccès d'une pareille entrepriſe dépend abſolument des travaux de pluſieurs habiles Coopérateurs. Une Société de Savants & de Gens de Lettres, tous exercés & connus, chacun dans la partie qu'il traitera, oſent ſe flatter de rendre ce Journal plus digne des ſuffrages du Public. Voici le nouveau plan ſous lequel ils l'ont enviſagé.

ART MILITAIRE.

Pour mériter la protection que le Miniſtre de la Guerre veut bien accorder à notre entrepriſe, nous ferons occuper à cette Science une place diſtinguée. Animés du plus vif deſir d'être utiles à cette portion d'hommes, de qui dépendent la gloire & le ſalut de l'Etat, nous rendrons compte des différents Traités de Géométrie, Méchanique, Statique, Hydraulique, Tactique, Hyppiatrie, Equitation, Fortifications, enfin de tout ce qui intéreſſe l'Art militaire; & nous le ferons d'une maniere à plaire aux Officiers de toutes les claſſes. Cet Ouvrage leur deviendra d'autant plus intéreſſant, que nous annoncerons les différentes opérations militaires, & que nous

entrerons dans les détails les plus inſtructifs & les plus ſatisfaiſants. Nous conſignerons auſſi dans notre Journal non ſeulement les belles actions des Officiers-Généraux & des Officiers particuliers, mais même celles des Soldats qui ſe ſeront ſignalés dans quelque expédition.

Soigneux d'exciter & d'entretenir l'émulation parmi la Jeuneſſe qui ſe deſtine au Service, nous publierons les concours qu'il y aura eu entre les Eleves des Ecoles Militaires, & nous ferons une mention honorable de ceux qui ſe ſeront le plus diſtingués. Enfin nous annoncerons le plus promptement poſſible les différentes Ordonnances militaires, la vacance des Places & les promotions à ces Place s(*).

HISTOIRE.

Nous préſenterons dans cet article tout ce que nos annales contiennent de plus intéreſſant. L'utilité de la Jeuneſſe & l'inſtruction des Militaires étant les principaux objets que nous nous ſommes propoſés dans le nouveau plan de ce Journal, nous nous ferons une loi d'y inſérer des traits de patriotiſme, d'intrépidité, de bienfaiſance & de générofité. Nous y tracerons auſſi la ſage conduite des grands Capitaines qui ſe ſont ſignalés par des Marches ſavantes

ou par de glorieux triomphes. Nous ferons un choix d'anecdotes piquantes touchant l'origine, les mœurs, les coutumes & les anciens usages des Peuples de nos Provinces, qui ont été gouvernés par des Souverains particuliers, & nous nous attacherons principalement à faire connoître ceux dont la vie pourra servir à l'éclaircissement de quelque point essentiel de notre Histoire. Nous y rappellerons enfin le souvenir des grands hommes de toutes les classes de la Nation, & nous les présenterons pour modeles à la postérité.

Belles-Lettres.

L'honnêteté & l'impartialité seront pour nous deux regles inviolables dans l'analyse que nous ferons des productions littéraires. En indiquant les beautés d'un Ouvrage, avec la même exactitude que nous en releverons les défauts, nous tâcherons de présenter sous un jour lumineux, les vrais principes du bon goût ; & pour en faire des applications, dont les jeunes Littérateurs puissent retirer quelques fruits, nous saisirons toutes les occasions de parler des chef-d'œuvres des Anciens & des Modernes. Si nos Jugements ne sont pas conformes à ces principes, si notre critique paroît défectueuse, & que l'Auteur de

l'Ouvrage analysé veuille nous communiquer ses observations, nous nous ferons un devoir de les insérer dans ceJ ournal.

MÉDECINE, PHYSIQUE, CHYMIE, BOTANIQUE, HISTOIRE NATURELLE.

Nous ne nous bornerons point à rendre compte des Ouvrages de Médecine & de Chirurgie pour les faire connoître : nous aurons soin d'en extraire les morceaux qui pourront offrir des ressources aux personnes de toutes les classes qui ne sont pas à portée de se procurer les secours de l'Art. La Médecine-pratique sera par conséquent notre principal objet, & nous donnerons la recette des différents remedes acquis ou avoués par le Gouvernement, ainsi que de ceux dont on aura reconnu la bonté par les expériences les plus réitérées & les plus sûres. Tout ce qui a rapport aux maladies épidémiques ou épizootiques sera traité dans cet article ; c'est ainsi que nous rendrons ce Journal utile aux Seigneurs & aux Curés, qui, animés d'un esprit de bienfaisance, cherchent à soulager les malades indigents.

Quant aux autres Sciences qui tiennent plus ou moins à la Médecine, telles que la Physique, la Chymie, la Botanique,

l'Hiſtoire Naturelle, &c. elles nous fourniront non ſeulement les moyens de ſatisfaire la curioſité des Lecteurs, mais encore de préſenter aux Artiſtes de nouvelles découvertes & de nouvelles vues qui, en étendant leurs connoiſſances, les mettront eux-mêmes à portée de contribuer au progrès des Arts qu'ils profeſſent.

AGRICULTURE, COMMERCE, &c.

Nous enrichirons ce Journal de tout ce qui tend à l'amélioration de l'Agriculture, & de tout ce qui regarde l'économie rurale. Les correſpondances que nous entretiendrons dans les diverſes parties du Royaume, les expériences qu'on y fera & parmi leſquelles nous n'annoncerons que les mieux conſtatées, nous donneront la facilité de recueillir tous les réſultats qui pourront éclairer la Nation. Les Jardins où l'on formera au travail les jeunes Orphelins, nous fourniront les occaſions de faire & de réitérer les expériences les plus intéreſſantes ſur tout ce qui eſt relatif au Jardinage.

Les Négociants trouveront ici des renſeignements, qui pourront leur être d'une grande reſſource pour former leurs ſpéculations. Les Propriétaires de Manufactures de toutes les parties du Royaume,

qui employant beaucoup d'objets de filature de toutes les eſpeces, ne trouveront pas aſſez d'ouvriers dans les cantons qu'ils habitent, pourront s'adreſſer au Bureau d'Adminiſtration; la bienfaiſance étant le but principal qu'on ſe propoſe, on ſe fera un plaiſir de leur indiquer les endroits où l'on deſirera occuper des indigents à différentes filatures. Les Souſcripteurs Négociants ou Artiſtes qui deſireront étendre leurs correſpondances, auront l'avantage de faire inſérer dans ce Journal tout ce qui pourra les faire connoître dans les divers pays où il parviendra.

ARTS ET MÉTIERS, INVENTIONS NOUVELLES.

La Maiſon d'Education que le Propriétaire de ce Journal établit en faveur de pauvres Orphelins, lui donnera des relations avec les meilleurs Artiſtes & Artiſans de la Capitale. Son empreſſement à encourager par des récompenſes ceux qui feront quelquès découvertes utiles, lui facilitera les moyens de raſſembler ici tout ce qui peut intéreſſer les Artiſtes, les Curieux, & multiplier les connoiſſances dans les Arts & Métiers.

Diſſerter avec méthode & préciſion ſur chaque Science, publier les décou-

vertes & les inventions nouvelles, rappeller ou défendre les principes de la ſaine Littérature, orner l'eſprit des Guerriers des connoiſſances qui leur ſont eſſentielles, donner par des exemples choiſis les plus ſages leçons de morale à la jeuneſſe, ſoulager l'humanité indigente, & recueillir l'enfance ſans appui, ſe rendre enfin perſonnellement utile aux Souſcripteurs, tel eſt, comme on vient de le voir, le but que nous nous propoſons; tels ſont les principaux motifs qui ont engagé un Militaire à faire l'acquiſition du Privilege de ce Journal, pour le faire paroître ſous ce nouveau plan. Aidé du ſecours des Savants & des Gens de Lettres qu'il s'eſt aſſociés, il oſe ſe flatter de remplir les premiers de ces objets, en donnant à cet Ouvrage périodique le degré de perfection dont il eſt ſuſceptible (*).

Le déſintéreſſement du nouveau Propriétaire ſera une preuve bien complette qu'il n'a en vue que le bien public dans l'entrepriſe de cet Ouvrage. Il conſacrera tout le bénéfice des ſouſcriptions à aug-

---

(*) Il recevra avec reconnoiſſance les morceaux, en quelque genre que ce ſoit, qu'on voudra bien lui adreſſer, & les Auteurs ne ſeront nommés qu'autant qu'ils le deſireront.

menter le nombre des Eleves qu'il se propose de former dans une Maison d'Education qu'il établit à ses dépens, sous la protection de Sa Majesté, en faveur de quelques Enfants d'anciens Bas-Officiers ou Soldats & d'autres pauvres Orphelins. Ces jeunes infortunés y seront entretenus jusqu'à ce qu'ils soient en état de subsister par eux-mêmes, & seront élevés dans les Arts & Métiers, ou aux travaux de la terre, en raison de leurs dispositions. Ceux qui aimeront mieux suivre la carriere des Armes, n'en seront pas moins occupés à différents travaux proportionnés à leurs forces, & propres à les accroître, jusqu'à ce qu'on leur permette de prendre ce parti; la fin de cette institution étant de former les mœurs des enfants, en les éloignant de l'oisiveté aussi capable de corrompre le cœur, que de flétrir le courage. Ainsi les Souscripteurs, en recherchant leur satisfaction particuliere, contribueront à un acte de bienfaisance.

Les Souscripteurs recevront avec la derniere exactitude, les quinze & trente de chaque mois, un cahier de cent vingt pages, même format, même papier, même caractere que le présent Prospectus. Le premier Cahier paroîtra le 15 Janvier 1778. Le prix de la souscription est de

vingt-quatre l. pour Paris, & de trente l. pour la Province, franc de port. On souscrit au Bureau d'Administration, Cour de Rohan, près de celle du Commerce, quartier de l'ancienne Comédie Françoise; & chez Lacombe, Libraire. Les quittances seront signées de M. DE THÉSIGNY, Avocat au Parlement, Administrateur bénévole du Journal & de l'Etablissement.

Les Personnes qui voudront faire annoncer des Livres, Estampes ou autres Nouveautés, sont priées de les faire parvenir, sous le nom de M. DE THÉSIGNY, au Bureau d'Administration. On ne recevra ni lettres ni argent, dont le port ne soit affranchi.

Lu & approuvé ce 15 Octobre 1777.
DE SAUVIGNY.

Vu l'Approbation, permis d'imprimer ce 21 Octobre 1777. LE NOIR.

De l'Imprimerie de L. JORRY, rue de la Huchette.

